

CIG petite couronne



ACTIONS DE PREVENTION SUR LE BRUIT AU TRAVAIL

**RENCONTRE ACMO
19 OCTOBRE 2007**



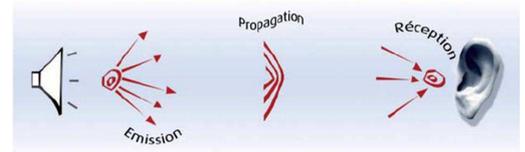
Qu'est ce que le bruit?

Le bruit est une vibration de l'air qui se caractérise par sa fréquence (tonalité), son intensité et sa durée.



Comment entend-on?

Le bruit de l'air est tout d'abord canalisé par le pavillon et le conduit auditif ; il rencontre ensuite le tympan qu'il fait vibrer. La vibration du tympan est transmise par la chaîne d'osselets. Les cellules auditives de l'oreille interne (cellules ciliées) sont sensibles aux vibrations qui leur parviennent et envoient au cerveau des impulsions électriques qui provoqueront la sensation sonore. L'oreille humaine est capable d'entendre une gamme de sons, du très grave (20 Hz) au plus aigu (20 000 Hz).

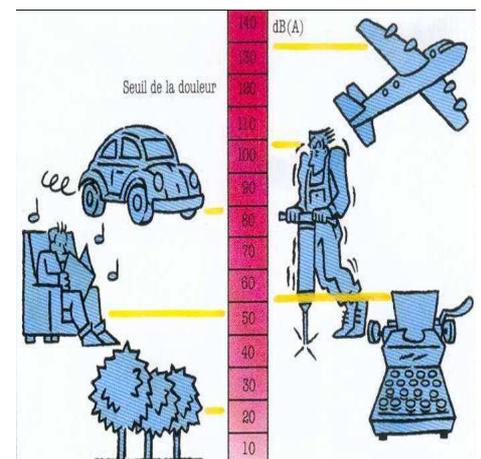


Comment mesure-t-on?

Le niveau de bruit est mesuré :

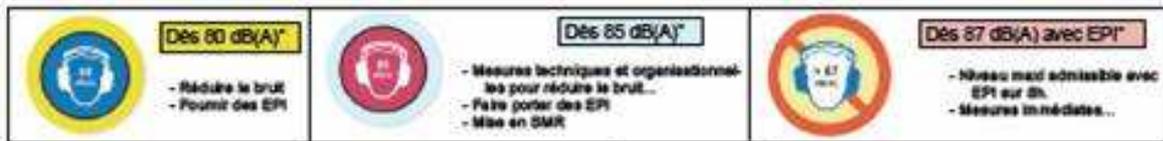
- soit à l'aide d'un exposimètre porté par le travailleur et mesurant en continu le niveau de bruit ;
- soit à l'aide d'un sonomètre (échantillonnage effectué par un spécialiste, donc "maîtrisé").

On mesure le niveau de bruit en décibels. Pour prendre en compte le niveau réellement perçu par l'oreille, on utilise un décibel physiologique appelé décibel A [dB(A)].



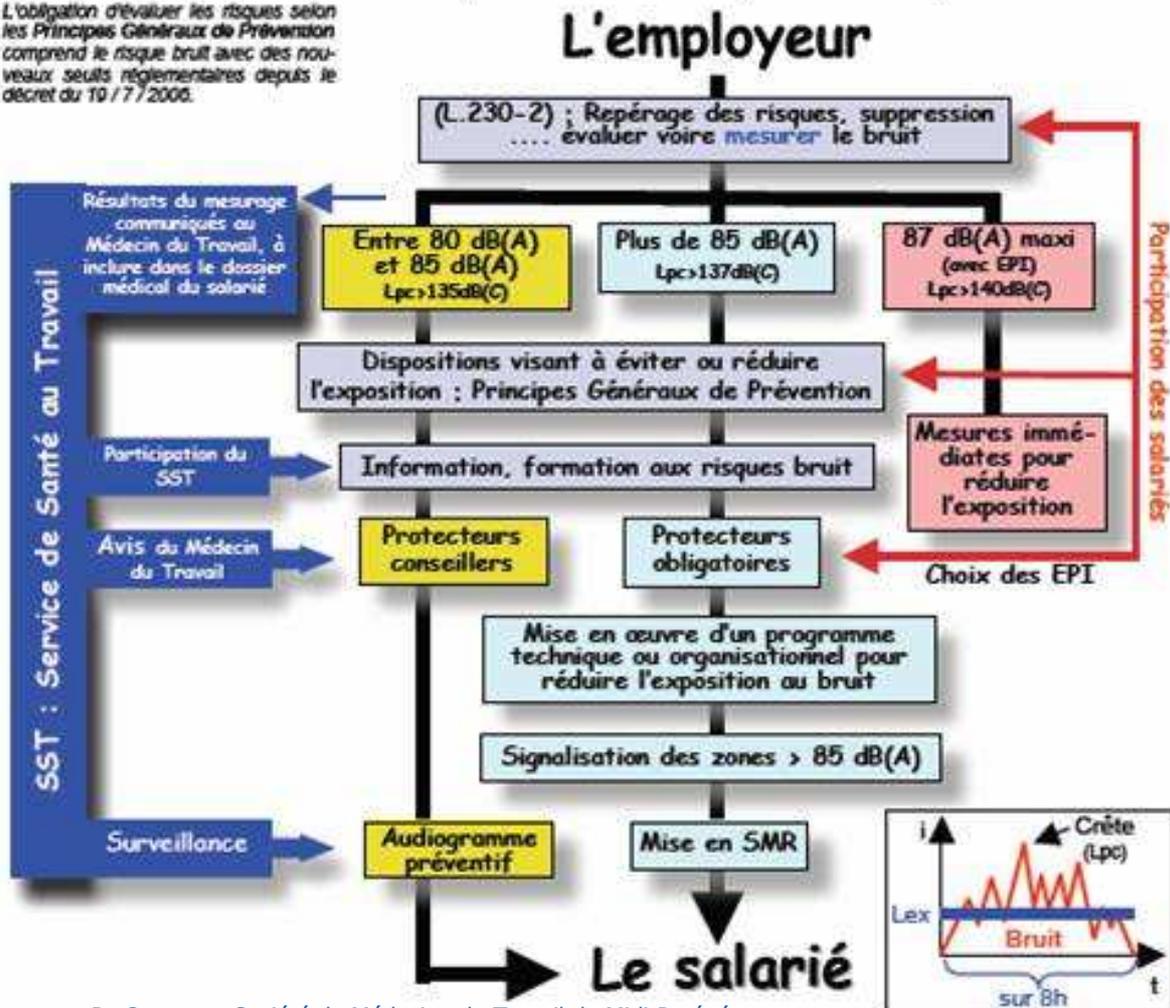
Quelles sont les obligations des Services de médecine professionnelle?

- Visites médicales annuelles
- Evaluation des risques des travailleurs exposés
- Surveillance de la santé et de l'audition des travailleurs : avec audiogrammes périodiques
- Aider l'employeur au choix des EPI, conjointement avec les agents concernés



Entreprise : La démarche de prévention du risque bruit

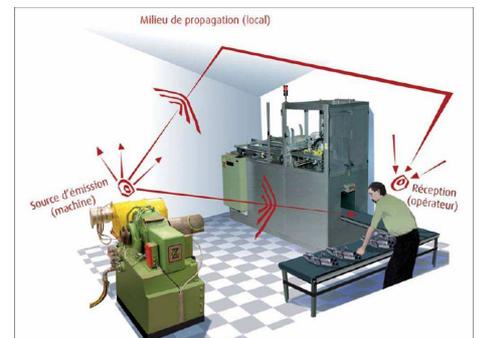
L'obligation d'évaluer les risques selon les Principes Généraux de Prévention comprend le risque bruit avec des nouveaux seuils réglementaires depuis le décret du 10 / 7 / 2005.



Source : Dr Crouzet – Société de Médecine du Travail de Midi-Pyrénées

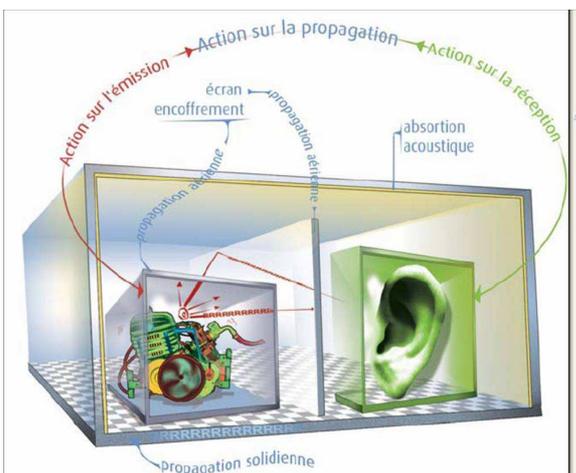
Quelles sont les moyens d'actions?

Actions à la source (changement de technologie des machines, entretien des installations, réglages des outils...)



Actions sur la propagation

- L'éloignement des postes de travail
- Le traitement acoustique du local
On peut revêtir les parois du local - le plafond, mais aussi les murs et les cloisons – d'un matériau possédant la propriété d'absorber fortement le son.
- Le cloisonnement des machines à l'aide d'une paroi hermétique
- Les encoffrements de machines
- Les écrans acoustiques (cette installation nécessite en amont un traitement acoustique de ces parois)



Actions à la réception : les EPI



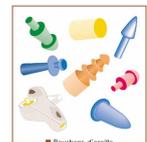
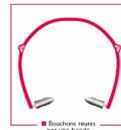
Protecteurs munis de coquilles



Les critères de choix :

- le marquage CE
- les exigences en matière d'affaiblissement acoustique (indice SNR : indice d'affaiblissement acoustique du protecteur)
- le confort de l'utilisateur
- l'activité de l'opérateur
- l'environnement de travail
- les éventuels troubles médicaux (à voir avec médecin de prévention)
- la compatibilité avec d'autres équipements de protection individuelle

- Il est conseillé d'utiliser des bouchons d'oreille dans un environnement où la température et l'humidité sont élevées
- Dans les ambiances de travail chargées de poussières, il est préférable d'utiliser des bouchons d'oreille ou des casques avec des protecteurs d'oreillettes (absorbant)



Bouchons d'oreille

Appel d'offre

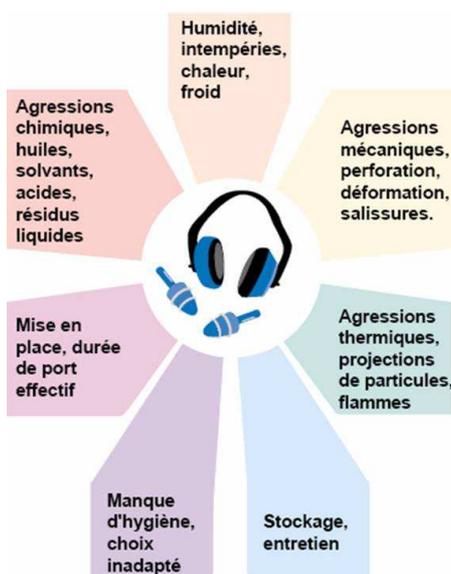
Le cahier des charges pour la dotation des protecteurs individuels sera rédigé à l'aide de l'analyse des risques établi à partir du listing pour la spécification des PICB (protecteurs individuels contre le bruit)

Les acteurs de la sélection

- Le responsable / directeur ou son représentant
- Responsable du service achat
- L'animateur sécurité / ACOMO
- Le médecin de prévention
- Membre(s) du CTP/CHS
- LES UTILISATEURS

Information au personnel indispensable sur :

- la mise en place et l'ajustement de protecteurs
 - le retrait,
 - l'utilisation,
 - l'entretien,
 - limites d'efficacité
- ➔ à reprendre sous forme de notice



SI LE PROTECTEUR EST RETIRE, MEME PEU DE TEMPS, LA PROTECTION EFFECTIVE OBTENUE EST CONSIDERABLEMENT DIMINUEE